



# Commission de services régionaux

Péninsule acadienne

## Réunion ordinaire du conseil d'administration

27 novembre 2025

19h00

Salle 317 du Centre Culturel de Caraquet

## PROCÈS-VERBAL

---

### Membres présents :

Doumbia, Kassim	Shippagan
Lanteigne, Joseph	Rivière-du-Nord
Losier, Denis	Tracadie
Landry, Denis	Hautes-Terres
Savoie, Georges R.	Neguac
Thériault, Bernard	Caraquet

---

### Membres absents :

Savoie, Bernard	Île-de-Lamèque
Power, Robert	District rural de la Péninsule acadienne

**1. Ouverture de la séance**

M. Georges R. Savoie préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres. Mme Mélanie Thibodeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**2. Vérification du quorum**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 19h03.

**3. Déclaration de conflits d'intérêts**

Aucune déclaration enregistrée.

**4. Adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Aucun autre point n'a été ajouté.

**25-CSR4-1123 Il est proposé par M. Denis Landry et appuyé de M. Denis Losier que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 23 octobre 2025.**

**25-CSR4-1124 Il est proposé par M Joseph Lanteigne et appuyé de M. Kassim Doumbia que le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 23 octobre 2025 soit adopté tel que présenté.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 novembre 2025.**

**25-CSR4-1125 Il est proposé par M. Denis Losier et appuyé de M. Kassim Doumbia que le procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue le 10 novembre 2025 soit adopté tel que présenté.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. Affaires découlant des procès-verbaux**

La première dirigeante fait le suivi à l'intérieur de son rapport.

**8. Rapport du président et de la première dirigeante**

Mme Thibodeau fait la lecture de son rapport en communiquant les informations relatives aux différents services. Le rapport complet se retrouve sur le site Web de la CSRPA.

**25-CSR4-1126 Il est proposé par M. Denis Losier et appuyé de M Denis Landry que le rapport de la première dirigeante soit déposé.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Rapport des comités**

**a) Comité exécutif du 24 novembre 2025**

M. Georges R. Savoie effectue un résumé du procès-verbal.

**25-CSR4-1127 Il est proposé par M. Bernard Thériault et appuyé de M. Joseph Lanteigne que le rapport de la réunion du comité exécutif du 24 novembre 2025 soit déposé.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**b) Comité de sécurité publique du 8 octobre 2025**

M. Denis Landry effectue un résumé du procès-verbal.

**25-CSR4-1128 Il est proposé par M. Denis Landry et appuyé de M. Joseph Lanteigne que le rapport de la réunion du comité de sécurité publique du 8 octobre 2025 soit déposé.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Recommandation 1 Plan d'intervention d'urgence

**25-CSR4-1129 Il est proposé par M. Denis Landry et appuyé de M. Bernard Thériault que le Plan d'intervention d'urgence de la Péninsule acadienne révisé en octobre 2025 soit déposé.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Recommandation 2 Rapport Sécurité nautique

**25-CSR4-1130 Il est proposé par M. Denis Landry et appuyé de M. Joseph Lanteigne que le rapport sur la sécurité nautique dans la Péninsule acadienne soit déposé.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**c) Comité d'Infrastructures sportives, récréatives et culturelles du 4 novembre 2025**

M. Bernard Thériault effectue un résumé du procès-verbal.

**25-CSR4-1131** *Il est proposé par M. Bernard Thériault et appuyé de M. Kassim Doumbia que le rapport de la réunion du comité d'Infrastructures sportives, récréatives et culturelles du 4 novembre 2025 soit déposé.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**a) Comité d'Infrastructures sportives, récréatives et culturelles du 4 novembre 2025**

M. Bernard Thériault effectue un résumé du procès-verbal.

**25-CSR4-1132** *Il est proposé par M. Bernard Thériault et appuyé de M. Denis Landry que le rapport de la réunion du comité d'Infrastructures sportives, récréatives et culturelles du 4 novembre 2025 soit déposé.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. Présentation**

M. Xavier Gauvin, directeur du Tourisme, présente aux membres le projet de redevance sur l'hébergement touristique.

Il explique qu'un arrêté devra être adopté par les municipalités et expose les objectifs du projet, qui vise à créer un fonds durable destiné à la promotion touristique de la Péninsule acadienne.

Une page Web sera développée afin d'expliquer clairement le fonctionnement aux exploitants. Le site permettra d'enregistrer leur établissement et de remplir en ligne le rapport trimestriel obligatoire.

M. Gauvin souligne que les revenus estimés pour la saison touristique 2024 s'élèveraient à environ **559 123,73 \$**. Il détaille ensuite l'utilisation prévue des fonds :

- **50 %** consacrés au soutien à la promotion et aux initiatives marketing ;
- **30 %** alloués au fonds de développement de projets touristiques ;
- **10 %** retournés aux opérateurs pour les frais d'administration ;
- **10 %** dédiés à la gestion administrative de la redevance.

La création d'un comité régional conseiller est également prévue. Ce comité sera composé d'opérateurs de l'industrie touristique et de deux représentants par municipalité, pour un total de 17 membres.

Suite à la présentation, les membres discutent des sommes générées par la redevance sur l'hébergement et de l'implication du comité dans la prise de décisions sur les projets d'envergure.

**11. Appels d'offres**

S/O

**12. Résolutions**

Mise à jour – gestion du compte de carte de crédit Desjardins

**25-CSR4-1133 Il est proposé par M. Bernard Thériault et appuyé de M Joseph Lanteigne ce qui suit :**

1. *que la personne morale délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération ») ;*
2. *que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables ;*
3. *que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités ;*
4. *que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes ;*
5. *que les personnes identifiées, ci-après, puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant ;*

*Nom des déléguées (personnes autorisées à gérer le compte) :*

<i>Titre</i>	<i>Nom</i>	<i>Date de naissance</i>
<i>Première Dirigeante</i>	<i>Mélanie Thibodeau</i>	
<i>Président</i>	<i>George Rhéal Savoie</i>	

6. *que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Ajout détenteur carte de crédit

**25-CSR4-1134 Il est proposé par M. Denis Losier et appuyé de M. Kassim Doumbia d'émettre les cartes de crédit suivantes auprès de Visa Desjardins :**

- *Claude Gallant, directeur de la croissance régionale – limite de crédit de 5 000 \$*
- *Xavier Gauvin, directeur du tourisme – limite de crédit de 5 000 \$*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Rapport financier trimestriel – septembre 2025

**25-CSR4-1135 Il est proposé par M. Denis Losier et appuyé de M. Denis Landry que le rapport financier en date du 30 septembre 2025 de la CSRPA démontrant des revenus de l'ordre de 8 137 841 \$ et des dépenses de l'ordre de 7 653 539 \$ soient adoptés tels que présentés.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. Correspondance**

Liste des correspondances pour la période du 20 octobre au 21 novembre 2025.

**25-CSR4-1136 Il est proposé par M. Denis Landry et appuyé de M. Kassim Doumbia que la liste des correspondances pour la période du 20 octobre au 21 novembre 2025 soit déposée.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14. Autre**

Aucun autre point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

**15. Levée de la réunion**

Il est proposé par M. Bernard Thériault que la réunion soit levée à 20h39.

---

Georges R. Savoie, président

Mélanie Thibodeau, secrétaire